

# Camus, un écrivain dans la guerre d'Algérie

Par Christiane Chaulet Achour \*



Il est question ici de la position de Camus au moment de la guerre de libération nationale. La période 1954-1960 (Camus décède, accidentellement, le 4 janvier 1960) ne peut se comprendre sans connaître sa vie antérieure où l'Algérie a été le cadre de ses expériences et de ses œuvres premières et reste présente, en plein ou en creux, dans ses textes lorsqu'il n'y réside plus. À sa mort, il est au centre de débats passionnés : le reproche majeur qui lui est fait est de ne pas être assez clair sur ses choix. Nous concentrons ici sur les années de guerre, nous ne nous attardons pas sur ce que l'on peut nommer « la position algérienne » de Camus et ses positionnements en tant que journaliste et écrivain car ce serait un parcours trop long à exposer.

On peut simplement rappeler ses années d'entrée dans le journalisme à *Alger-Républicain* avec, entre autres, la fameuse enquête en Kabylie en 1939, pleine de bonne volonté mais ne remettant en cause que les injustices du système colonial et non le système lui-même. Il publie aussi les romans qui feront sa

célebrité. Mouloud Feraoun lui écrit, de Taourirt-Moussa, le 27 mai 1951, avec la délicatesse qui le caractérise :

*« J'ai lu La Peste et j'ai eu l'impression d'avoir compris votre livre comme je n'en avais jamais compris d'autres. J'avais regretté que parmi tous ces personnages, il n'y eût aucun indigène et qu'Oran ne fût à vos yeux qu'une banale préfecture française. Oh ! Ce n'est pas un reproche. J'ai pensé simplement que s'il n'y avait pas ce fossé entre nous, vous nous auriez mieux connus. Vous vous seriez senti capable de parler de nous avec la même générosité dont bénéficiaient tous les autres. Je regrette toujours de tout mon cœur que vous ne nous connaissiez pas suffisamment et que nous n'ayons personne pour nous comprendre, nous faire comprendre et nous aider à nous connaître nous-mêmes. »*

La guerre qui a commencé ce 1<sup>er</sup> décembre 1954, Camus ne l'a jamais nommée, « guerre de libération nationale ». Or la façon de nommer est indice de la position qu'on adopte plus ou moins consciemment face à un événement. De même, Camus n'appellera jamais les Algériens autrement que « Arabes », qu'ils soient berbères ou arabes d'ailleurs, n'envisageant jamais qu'ils puissent être « Algériens », au sens national du terme.

## QUELQUES FAITS CONCRETS :

### 1954

Si dans ses *Carnets III* apparaît une réflexion à propos de Diên Biên Phu, rien n'est noté à la date du 1<sup>er</sup> décembre. En décembre, O. Todd nous apprend que R. Treno « alors journaliste à *Franc-tireur*, et collaborateur du *Canard enchaîné* », du côté de la gauche libertaire, lui demande un article sur l'Algérie que Camus ne donnera pas.

### 1955

Du 18 février au 1<sup>er</sup> mars, il séjourne à Alger et se rend à Tipasa et Orléansville (à la suite du séisme). Dans un carnet de Jean Sénac, en date du 28 mars : « Soirée à la NRF avec Camus (Suzanne et Guilloux). Discussion et enfin accord de Camus de parler à l'Union des Étudiants Algériens et de collaborer à *La République Algérienne* de Ferhat Abbas. « Vous m'avez convaincu. » Joie, pleurs de joie. Camus rentre dans le combat avec nous. C'est peut-être cela ma mission. Maintenant je peux mourir. Il y a du blé qui va lever ». Cette promesse n'aura pas de suite et ce n'est pas au journal de F. Abbas que Camus va collaborer mais à *L'Express*, de la mi-mai à février 1956 : 35 articles

qui seront réunis dans *Chroniques algériennes* en 1958.

14 octobre : Camus rencontre des étudiants algériens à *L'Express*, de 18h à 20h30, par l'intermédiaire de Sénac. Une délégation de l'UGEMA, avec Ahmed Taleb-Ibrahimi, Layachi Yaker, Redha Malek et Mouloud Belaouane. Jean de Maisonneul rapportera ce que lui en avait dit Sénac : « *[Elle] s'était fort mal passée. Camus ironique, son instinct de défense et déjà son agoraphobie (il ne s'attendait pas à ce qu'ils soient si nombreux). Camus disant : On s'assoie par terre comme chez nous. À la sortie, ils sont tous très déçus de la visite au grand écrivain.* »

En première page du n°1 de *Communauté algérienne*, le 1<sup>er</sup> octobre 1955, sous le titre « Message d'Albert Camus », ce texte répond à la demande de Mohamed El-Aziz Kessous qui lançait cette revue pour plaider pour une entente franco-musulmane. Kessous (1903-1965) était un militant socialiste qui s'engage dans le nationalisme dans le sillage du Dr Bendjelloul, cosignataire du Manifeste du peuple algérien de Ferhat Abbas en 1943. Camus et Kessous sont amis : le

ton de la lettre le montre car Kessous avait été journaliste à *Oran républicain*. « Misère de la Kabylie » exprimait des opinions très proches de celles de Kessous. Au moment de la déclaration de Stockholm (voir infra), il apportera son soutien à Camus et signera le premier hommage dans la revue *Simoun*, à la mort de l'écrivain. Ils sont tous deux en désaccord sur la position colonialiste de la France et sur les déclarations du FLN. Ils défendent l'idée de construire « une Algérie nouvelle », Français et « Arabes » réunis. Cette lettre de Camus prépare les idées mêmes développées quelques mois plus tard dans l'Appel à la trêve civile de janvier 1956 : « *Le fait français ne peut être éliminé en Algérie et le rêve d'une disparition subite de la France est puéril. Mais, inversement, il n'y a pas de raisons non plus pour que neuf millions d'Arabes vivent sur leur terre comme des hommes oubliés : le rêve d'une masse arabe annulée à jamais, silencieuses et asservie, est lui aussi délirant. Les Français sont attachés sur la terre d'Algérie par des racines trop anciennes et trop vivaces pour qu'on puisse penser les en arracher. Mais cela ne leur donne pas*

*le droit, selon moi, de couper les racines de la culture et de la vie arabes.*» Camus défend le principe de réformes, en préservant « le sang français » et « le sang arabe ».

## 1956

À la demande de ses amis, Charles Poncet, Jean de Maisonneul et Emmanuel Roblès, il accepte de venir à Alger et lance, le 23 janvier 1956, un « Appel à la trêve civile ». Beaucoup a été dit sur cet appel. [Lire notre analyse dans l'ouvrage collectif, *Quand les Algériens lisent Camus*].

Dans son Journal, Mouloud Feraoun le commente, interpellant Camus et Roblès :

« *J'ai pour l'un une grande admiration et pour l'autre une affection fraternelle mais ils ont tort de s'adresser à nous qui attendons tout des cœurs généreux s'il en est. Ils ont tort de parler puisqu'ils ne sauraient aller au fond de leur pensée. Il vaut cent fois mieux qu'ils se taisent. Car enfin, ce pays s'appelle bien l'Algérie et ses habitants des Algériens. Pourquoi tourner autour de cette évidence ? Êtes-vous Algériens, mes amis ? Votre place est à côté de ceux qui luttent.*

*Dites aux Français que le pays n'est pas à eux, qu'ils s'en sont emparés par la force et entendent y demeurer par la force. Tout le reste est mensonge, mauvaise foi.*»

Pierre Chaulet évoque aussi cet événement dans *Le Choix*





AMINA AZZA-BEKKAT, AÏTA BERERHI,  
CHRISTIANE CHAULET-ACHOUR,  
BOÛIBA MOHAMMEDE-TABTI

## QUAND LES ALGÉRIENS LISENT CAMUS

Depuis des années, les Algériens écrivent à propos de Camus et de son œuvre. Mais il est de bon ton de dire que Camus est censuré dans notre pays ; une telle assertion dispense d'examiner simplement les éléments de ce rapport entre un écrivain français d'Algérie et un pays devenu indépendant ; elle dispense aussi de réfléchir aux raisons de ce « silence » sur un peu plus d'un demi-siècle.

Aussi avons-nous rassemblé les références concernant Albert Camus, lui-même et son œuvre, pour offrir un document qui établit un état des lieux et qui puisse être consulté sans a priori. Nous trouverons, dans ce répertoire alphabétique, la majorité des Algériens (universitaires, journalistes, hommes politiques, écrivains, citoyens), ceux qui ont parlé de Camus, ont écrit sur lui ou y ont fait allusion. Nous entendons par « Algérien », celles et ceux qui ont la nationalité de ce pays et celles et ceux qui ont cette origine... les « Arabes » justement, de cet écrivain...

### Les auteures :

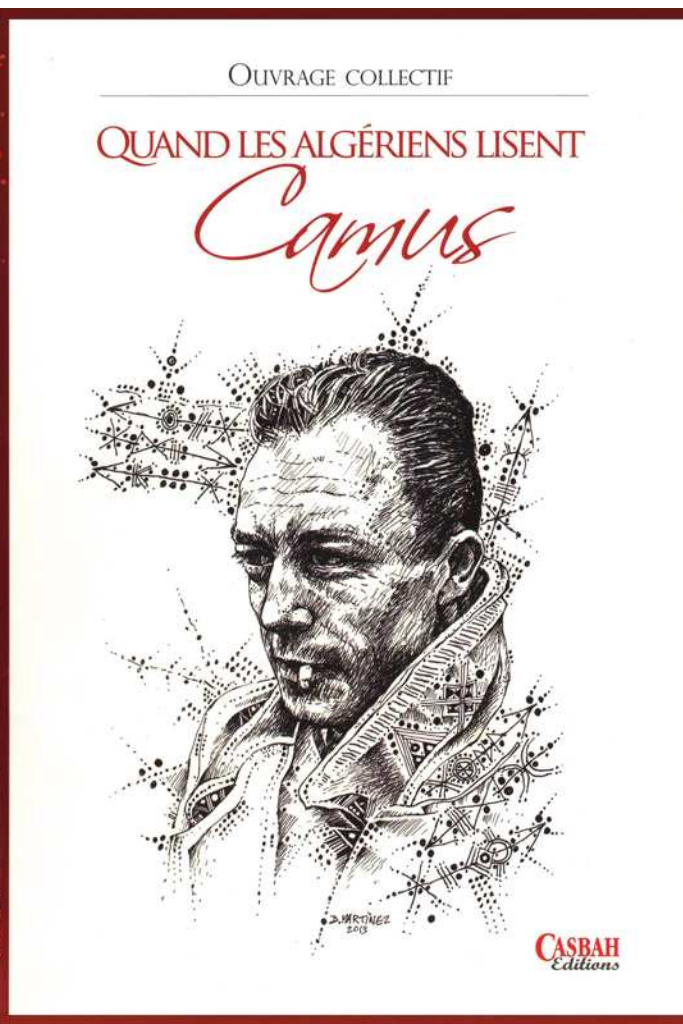
Quatre universitaires algériennes, complices depuis les banes de la Faculté des Lettres d'Alger dans les premières années de l'université après l'indépendance. Elles ont continué à éclairer de leurs analyses la littérature algérienne de langue française et ont organisé de nombreuses rencontres.

Illustration couverture : Denis Martinez



CASBAH  
Editions

CASBAH  
Editions



OUVRAGE COLLECTIF

QUAND LES ALGÉRIENS LISENT

Camus



CASBAH  
Editions

de l'Algérie (p. 170) : « Le 22 janvier 1956, Albert Camus vient à Alger lancer, au Cercle du Progrès, son appel pour la trêve civile, ce qui paraît irréaliste, alors que, depuis décembre 1954, les repréailles collectives à l'encontre des populations civiles n'ont pas cessé et que la vue aérienne d'un village de Kabylie bombardé fait la une de Paris Match. Cependant, sous les fenêtres du Cercle, des braillards ultra-colonialistes crient à la trahison. [Après les manifestations contre Guy Mollet en février et le vote des pouvoirs

spéciaux le 12 mars 1956] à Alger, les groupes d'étudiants ultras, qui ont manifesté contre Camus puis contre Guy Mollet, se sentent victorieux ».

À la mi-mars 1956, lorsque l'espoir tenu qu'avait fait naître en eux cet Appel disparaît, Emmanuel Roblès demande à Albert Camus de participer à un projet d'un organe de presse à Paris permettant aux Libéraux de s'exprimer. Camus refuse. DÉCEMBRE 1956 : prises de position en faveur des insurgés hongrois : Sénac, Carnet 1956 : « sa solidarité ne serait-elle qu'européenne ? » C'est à la suite de sa collaboration à L'Express puis de l'Appel à la trêve

civile que Camus se tait, donc de février 1956 à décembre 1957. Avant ce « silence », il a donné clairement sa position vis-à-vis de l'Algérie dans ses articles :

« Il faut choisir son camp » crient les repus de la haine. Ah ! Je l'ai choisi ! J'ai choisi mon pays. J'ai choisi l'Algérie de la justice, où Français et Arabes s'associeront librement ! Et je souhaite que les militants arabes, pour préserver la justice de leur cause, choisissent aussi de condamner les massacres des civils, comme les Français, pour sauver leurs droits et leur avenir, doivent condamner ouvertement les massacres répressifs. »

## **1957**

► 10 février 1957, Lettre de Camus à Sénac : « *si je peux comprendre et admirer le combattant d'une libération, je n'ai que dégoût devant le tueur de femmes et d'enfants. La cause du peuple arabe en Algérie n'a jamais été mieux desservie que par le terrorisme civil pratiqué désormais systématiquement par les mouvements arabes. Et ce terrorisme retarde, peut-être irréparablement, la solution de justice qui finira par intervenir.* »

► 11 février 1957 : exécution de Fernand Iveton, seul « européen » condamné à mort et exécuté pendant la guerre. Silence de Camus ; une simple note dans ses *Réflexions sur la guillotine* publiées alors : « *l'ouvrier communiste qui vient d'être guillotiné en Algérie pour avoir déposé une bombe (découverte avant qu'elle n'explode) dans le vestiaire d'une usine, a été condamné autant par son acte que par l'air du temps.* »

► 18 février 1957, M. Feraoun note dans son *Journal*, après une visite faite à Roblès à Alger : « *Il revient de Paris où il a vu longuement Camus. Camus se refuse à admettre que l'Algérie soit indépendante et qu'il soit obligé d'y rentrer chaque fois avec un passeport d'étranger, lui qui est Algérien et rien d'autre. Il croit que le FLN est fasciste et que l'avenir de son pays entre les mains du FLN est proprement impensable.* »

► 16 octobre 1957 : annonce du prix Nobel. 10 décembre 1957 : discours de réception. Le 12 décembre, lors d'une rencontre avec des étudiants à Stockholm, un étudiant algérien

*l'interpelle sur son silence à propos de l'Algérie et la réponse de Camus va sceller durablement une rupture de fraternité avec les Algériens en lutte : « Je me suis tu depuis un an et huit mois, ce qui ne signifie pas que j'ai cessé d'agir. J'ai été et je suis toujours partisan d'une Algérie juste, où les deux populations doivent vivre en paix et dans l'égalité. J'ai dit et répété qu'il fallait faire justice au peuple algérien et lui accorder un régime pleinement démocratique, jusqu'à ce que la haine de part et d'autre soit devenue telle qu'il n'appartenait plus à un intellectuel d'intervenir, ses déclarations risquant d'aggraver la terreur. Il m'a semblé que mieux vaut attendre jusqu'au moment propice d'unir au lieu de diviser. Je puis vous assurer cependant que vous avez des camarades en vie aujourd'hui grâce à des actions que vous ne connaissez pas. C'est avec une certaine réputation que je donne ainsi mes raisons en public. J'ai toujours condamné la terreur. Je dois condamner aussi un terrorisme qui s'exerce aveuglément, dans les rues d'Alger par exemple, et qui un jour peut frapper ma mère ou ma famille. Je crois à la justice, mais je défendrai ma mère avant la justice. »*

On sait la « fortune » qu'aura cette dernière phrase, citée ici dans l'ensemble de la déclaration.

## **1958**

► Publication chez Gallimard du *Discours de Suède*.

► Février 1958 : formation d'un comité de cinquante intellectuels et personnalités françaises avec un appel, « *Les Guerroudj et Taleb ne*

*doivent pas mourir* », pour que leur condamnation à mort, prononcée le 7 décembre 1957, soit annulée par une décision de grâce. Le nom de Camus n'y figure pas.

► Le 5 mars 1958, il rencontre le général de Gaulle.

► Mars-avril 1958 : séjour en Algérie. Le 1er avril 1958, dans son *Journal*, Mouloud Feraoun précise qu'il est à Alger et que Roblès est venu le voir. Une nouvelle rencontre avec Camus (11 avril 1958) : « *Camus est venu hier. Nous sommes restés deux heures à bavarder en toute simplicité, en toute franchise. Je me suis senti avec lui, aussi immédiatement à l'aise qu'avec E. Roblès. Il y a en lui cette même chaleur fraternelle qui se moque éperdument des effets et des formes.*

*Sa position sur les événements est celle que je supposais : rien de plus humain. Sa pitié est immense pour ceux qui souffrent mais il sait hélas que la pitié ou l'amour n'ont plus de pouvoir sur le mal qui tue, qui démolit, qui voudrait faire table rase et créer un monde nouveau d'où seraient bannis les timorés, les sceptiques et tous les lâches ennemis de la Vérité nouvelle ou de l'Ancienne Vérité rénovée par les mitraillettes, le mépris et la haine. »*

Il semble qu'il y ait une convergence en mai et juin 1958 entre le retour de De Gaulle au pouvoir et la publication

d'Actuelles III-Chroniques algériennes (Gallimard) de Camus. Cette arrivée de De Gaulle lui redonne de l'espoir.

## 1959

► 23-29 mars : séjour en Algérie. Se rend à Ouled-Fayet. Ce sera son dernier séjour.

Même succinctement rappelés, la vie et le parcours intellectuel d'Albert Camus se situent dans le contexte de l'Algérie coloniale qui vit ses dernières années douloureusement car sa particularité majeure est d'être une colonie de peuplement avec une population de « colons » non possédants à laquelle il appartient. Il est aisé de rappeler la grande force qui habite les passages où il décrit son pays, de son poids d'observation, européen. Mais l'homme de gauche appartient, en même temps, à la communauté dominante de la colonie, décidée à y demeurer par tous les moyens. Si la cohabitation de deux peuples n'a jamais été harmonieuse, elle a pu être vécue de manière moins conflictuelle à certaines périodes ; avec la guerre, ce n'est plus possible. On sait la prédilection qu'avait Camus pour les mythes : dans *Le Premier homme*, il développe, à différents endroits du texte, le mythe d'Abel et de Caïn, les deux frères ennemis. Caïn est le premier homme, le premier cultivateur, le premier meurtrier : « Caïn est le

*premier errant à la recherche d'une terre fertile et le premier constructeur de villes.* » Symbole de la responsabilité humaine, il veut être maître de son destin et rendre la terre au travail de l'homme tout en admettant sa création par Dieu. Dieu lui préférant Abel, le rejette : Caïn tue Abel. Commencent alors les lignées des élus et des exclus et Eve s'exclame : « *Mes fils n'en finiront plus de se tuer.* »

On voit comment la légende permet de contourner, d'éviter l'analyse historique sur le passage de la colonisation à la décolonisation que la lutte de libération du peuple algérien, en train de s'accomplir, imposait dans le réel.

Ce refus d'une Algérie libérée du colonialisme en se libérant de la puissance coloniale qu'est la France, Camus l'a exprimé clairement et sans détour dans ses écrits journalistiques. Dans sa fiction, il ne refuse pas d'affronter l'histoire de son pays mais il le fait avec les armes du symbolique, élisant certains au détriment des autres mais sans déclaration marquée. Par contre l'Avant-Propos des *Chroniques algériennes*, en 1958 donne sa position sans ambiguïté : « *J'ai essayé de définir clairement ma position. Une Algérie constituée par des peuplements fédérés, et reliée à la France, me paraît préférable, sans comparaison possible au regard de la simple justice, à une Algérie reliée à un empire d'Islam qui ne réaliserait à l'intention des peuples arabes qu'une addition de misères et de souffrances et qui arracherait le peuple français à sa patrie naturelle.* » Sa position est de redéfinir plus de

justice sans changer le cadre français du pays et non d'envisager le cadre d'une Nation nouvelle. L'utilisation de l'expression « empire d'Islam » place Camus dans l'idéologie la plus banale de l'époque à propos du monde arabo-musulman et la notion d'Algérie comme « *patrie naturelle du peuple français* » interroge.

Dès les premiers jours de décembre 1954, Camus a réduit le FLN à une bande de terroristes en donnant à ce terme tout son poids négatif. Il n'a pas pu voir dans le soulèvement algérien une aspiration à la liberté et à l'indépendance et n'a pu reconnaître ni accepter le désir fort de Nation, né, en partie, des échecs de 130 ans de colonisation. Il faut aussi remarquer qu'il vit peu en Algérie pendant toute cette guerre et même si la situation occupe son esprit et son cœur, il n'est pas au cœur de la tourmente. Pourtant, c'est parce qu'il sent une certaine « *détente psychologique* » « *entre Français et Arabes* » en 1958 – arrivée de De Gaulle au pouvoir ? –, qu'il pense, en éditant ses *Chroniques algériennes*, pouvoir faire entendre « *un langage de raison* ».

Revenons enfin aux informations existant sur les interventions de Camus en faveur des Algériens condamnés dont on parle beaucoup mais dont on ne cite plus les noms. Ces noms, on les trouve dans la première édition de *La Pléiade* (édition Quilliot) aux pages 1844-1846, tome des Essais, avec l'introduction suivante : « *Impuissant, incapable, comme L'Hôte, d'être totalement solidaire de sa communauté et de se désolidariser d'elle pourtant, se refusant à contester les mobiles de ses*

**QUAND TU TAPES «ALBERT CAMUS» DANS LE MOTEUR DE RECHERCHE DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE DES ALGÉRIENS, IL TE RENVOIE PLEIN LA TRONCHE LA FAMEUSE PHRASE « ENTRE LA JUSTICE ET MA MÈRE, JE CHOISIS MA MÈRE. » EN POUSSANT PLUS LOIN TA RECHERCHE, IL TE RESSORT LA NON MOINS FAMEUSE PHRASE « AUJOURD’HUI, MAMAN EST MORTE. OU PEUT-ÊTRE HIER, JE NE SAIS PAS. »\***

\*C'est par cette phrase que s'ouvre le roman "L'étranger" de Camus.

Alionchouche



Notons que, sans intervenir sur une exécution précise ou après qu'elle ait eu lieu (comme celle de Bacheche Ben Hamidi), il écrit pour demander la suspension des exécutions. Il le fait à nouveau le 28 octobre 1957, avec la reprise des exécutions. À la demande de M. Stibbe, il intervient le 28 octobre, auprès du président de la cour d'Assises, pour Ben Saddok qui a exécuté Ali Chekkal car il considère que son acte n'est pas un acte de terrorisme « aveugle et raciste sur une foule innocente ». Il demande la plus grande discrétion sur ces démarches. Une fuite s'étant produite, il décide de refuser désormais. Il n'en poursuivra pas moins ses interventions :

- le 8 janvier 1959, témoignage en faveur d'Amar Ouzegane ;
- 11 janvier 1959, recours en grâce auprès du général de Gaulle et d'André Malraux en faveur de trois condamnés à mort ;
- 13 février 1959, demande de mise en liberté pour Kaci Abdallah et Arous Ahmed ;
- le 11 mars 1959, pour Messaoui Ahmed et Mimouni Abd el Kader ;
- mars-mai 1959, intervention auprès de M. Patin, président de la commission de sauvegarde, en faveur de Daniel Liddi interné au camp de Lodi ;
- 21 août 1959, demande de grâce pour Bouayed Rachid, Berkouk Arezki, Sahnoun Ahmed.

On constate donc que deux

anciens amis nationalistes comme à approuver leurs méthodes terroristes, Camus vit dans la contradiction [...] Malgré son refus de figurer dans la Commission de sauvegarde (créée par Guy Mollet, le 5 avril 1957), il lui reste à sauver des vies, autant qu'il est en son pouvoir ». R. Quilliot donne ensuite ces informations :

- En janvier 1957, Maurice Clavel sollicite son intervention pour Debbache Mokhtar.
- Le 26 septembre, il intervient auprès du président Coty en faveur de Mezzi, Brick Amar, Harfouchi Mohamed, Haddadi Mohamed, Letabi Rabah, Arabi Rabah, Yanes Bachir, Bourenane, Kab Abderrahmane, Bensaadi Saïd et quelques autres.

« Après avoir noté que ces combattants n'ont pas eu recours «au terrorisme répugnant qui frappe les populations civiles» », il ajoute : « "Français d'Algérie, ayant toute ma famille à Alger, conscient des dangers que le terrorisme fait courir aux miens comme à tous les habitants d'Algérie, le drame actuel retentit quotidiennement en moi et assez fort pour que, écrivain et journaliste, j'ai renoncé à toute action publique qui risquerait, avec les meilleures intentions du monde, d'aggraver au contraire la situation... Je suis d'ailleurs persuadé que votre indulgence aidera finalement à préserver un peu de l'avenir algérien que nous espérons tous." »

motivations incitent Camus à intervenir ou à ne pas intervenir : que la personne condamnée ait ou non participé aux actions terroristes ; que son intervention reste secrète. D'où ses refus connus d'intervention pour Iveton, pour Taleb Abderrahmane, pour les Guerroudj qui sont, pour lui, des « terroristes ». Il n'envisagera jamais de rejoindre cette lutte comme Algérien, au même titre que nombre de ses compatriotes d'Algérie. Il est utile pour enrichir son information, de consulter l'ouvrage de Rachid KHETTAB, *Frères et Compagnons – Dictionnaire biographique d'Algériens d'origine européenne et juive et la guerre de libération (1954-1962)*, Boudouaou (Algérie), Dar Khettab, 2012, 302 p. Aujourd'hui, il est rare en France que la position de

Camus dans la guerre d'Algérie/ guerre de libération nationale soit appréciée de façon critique. On le désigne volontiers comme le regard lucide, le grand humaniste, l'espoir d'une « Algérie plurielle » en nivelant son positionnement politique qui est pourtant tout à fait clair : droit à la justice pour les « Arabes », réforme du système colonial mais transformation qui ne peut se faire que dans un lien étroit avec la France ; il n'y a jamais acceptation d'une Nation algérienne indépendante où les Français d'Algérie qui voudraient continuer à vivre dans leur pays le pourraient, en acceptant un statut de minoritaires.

Lorsqu'on ose contester cette figure d'humaniste parfait face à ce conflit, on rappelle immédiatement l'enquête en Kabylie, les articles de 45 et, en ultime argument, « *c'était son époque, il ne pouvait faire autrement.* » Peut-être alors que la meilleure manière de redimensionner la position de

Camus dans la question algérienne est de la comparer à celle d'autres Français d'Algérie ou d'autres figures prestigieuses de cette époque, pour ne pas le fixer dans un splendide isolement et le remettre dans l'histoire des idées et des engagements de son temps avec ses frilosités et son appartenance communautaire. ■

### Indications bibliographiques :

« Lettre à un militant algérien », cf. Gallimard, Œuvres complètes d'A. Camus, La Pléiade IV, Actuelles III - Chroniques algériennes, p.352 à 355. L380. « Appel pour une trêve civile en Algérie », p. 372 à 380.

J'ai analysé dans de nombreux articles la position « algérienne » de Camus. Voir mon site : [www-christianeachour.net](http://www-christianeachour.net), les articles : 251, 270, 282, en particulier.

Cf. aussi : Quand les Algériens lisent Camus, Amina Azza-Bekkat, Afifa Bererhi, Christiane Chaulet Achour, Bouba Mohammedi-Tabti, Alger, Casbah éditions, 2014, 229 p. (portrait inédit de Camus par Denis Martinez). On y trouve une analyse de l'Appel pour une trêve civile.

\* **Christiane CHAULET ACHOUR** (Alger, 1946), a été enseignante-chercheuse aux universités : d'Alger de 1967 à 1994, de Caen de 1994 à 1997 et de Cergy-Pontoise, de 1997 à sa retraite en 2015. Spécialiste de Littérature comparée et des littératures de langue française aux XIXe et XXe s. elle a dirigé des collectifs sur les littératures du Maghreb, de la Caraïbe et de l'Afrique sub-saharienne. Ses recherches portent, tout particulièrement, sur les écritures algériennes et sur celles des femmes des Suds. Depuis sa retraite, elle participe à des rencontres et collectifs universitaires et collabore régulièrement à la revue en ligne Diacritik et à la Revue A.

Publications (ouvrages et articles) consultables : <http://www.christianeachour.net>

Ouvrage récent : Les Mille et une nuits aujourd'hui, Arcidosso, Effigi Edizioni, 2020, 223 p.

# Pierre CHAULET (1930-2012)

## «En rupture de communauté»\*

Par Christiane Chaulet Achour



**P**ierre Chaulet est né à Alger le 27 Mars 1930, de parents engagés dans le syndicalisme chrétien, eux-mêmes nés en Algérie. L'ensemble de sa formation, de l'école primaire à la fin des études de médecine, se fait à Alger. Prenant conscience, à l'université entre 1947 et 1950, des limites du réformisme social, il participe aux contacts en 1951 entre les responsables de plusieurs mouvements de jeunesse et contribue à la création de l'AJAAS (Association de la jeunesse

algérienne pour l'action sociale) en 1952 et devient membre du Comité de rédaction de la revue, Consciences Maghrébines (1954-1956), qui prend nettement position contre le colonialisme et pour l'indépendance. À partir de décembre 1954, il milite à Alger dans le FLN (transport et hébergement de militants et responsables clandestins, – dont Ramdane Abane, Larbi ben M'hidi –, soins aux malades et aux blessés, diffusion des tracts du FLN et d'El Moudjahid clandestin). Correspondant du journal L'Action (Tunis) de décembre 1955 à février 1957, il est arrêté une première fois en décembre 1956 en même temps que sa sœur, puis relâché faute de preuves ; arrêté et emprisonné à Barberousse (Serkadji) en Février 1957, il est expulsé d'Algérie en mai 1957. En décembre 1957, il soutient sa



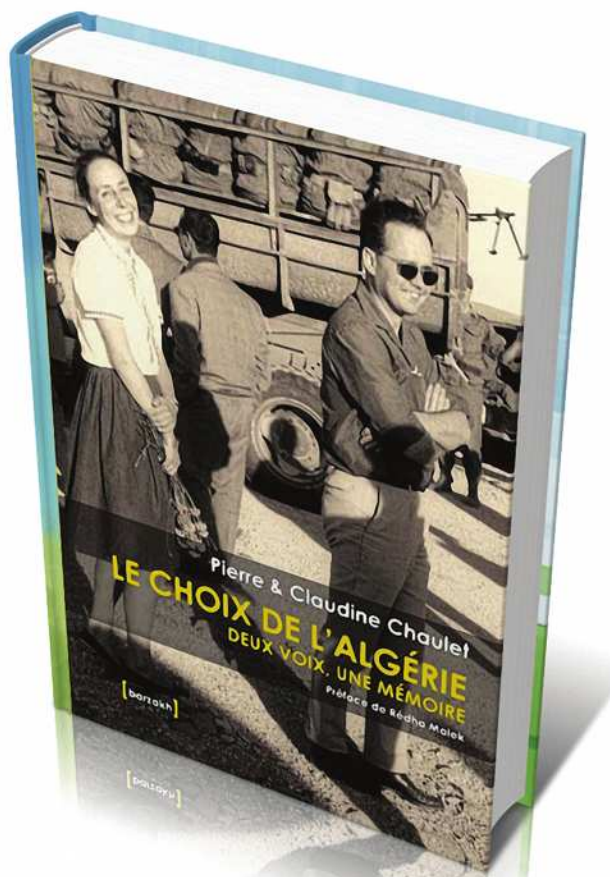
thèse de Doctorat en Médecine à Paris et rejoint Tunis où son épouse Claudine et son fils Luc l'ont précédé. Il participe alors régulièrement jusqu'en juillet 1962 à la rédaction d'El Moudjahid (en langue française) et à diverses activités du Ministère de l'Information du GPRA tout en poursuivant son activité professionnelle de médecin spécialiste dans la Santé Publique tunisienne et dans le Service de Santé de l'ALN-FLN, Base de Tunisie. Il participe aux groupes de travail chargés de préparer des dossiers pour les pourparlers algéro-français qui aboutiront aux Accords d'Évian. Après l'Indépendance, sa carrière professionnelle est consacrée à la Santé Publique. La nationalité algérienne lui ayant été officiellement reconnue en Juillet 1963, il est d'abord médecin spécialiste à temps plein, puis Assistant et enfin Maître de Conférences agrégé dans la Clinique de Pneumo-phtisiologie du CHU Mustapha jusqu'en 1971, avant de devenir Professeur-chef de service de Pneumo-phtisiologie au CHU de Béni Messous de 1972 à 1994. Il développe, par l'enseignement et la recherche, des stratégies de prise en charge des principales maladies respiratoires en Algérie dont la tuberculose. Parallèlement, il a été élu délégué à l'Assemblée populaire communale d'Alger de 1967 à 1971, et Vice-président de l'Observatoire National des Droits de l'Homme de 1992 à 1996. De juin 1992 à Février 1994, il est Chargé de mission (pour le secteur de la Santé) auprès du Chef du Gouvernement. En Février 1994, directement menacé par le terrorisme islamiste, il s'exile

à Genève où il travaille pendant 4 ans et demi comme médecin de l'OMS dans le Programme Mondial de lutte contre la tuberculose, accomplissant à ce titre de nombreuses missions en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. De retour à Alger en 1999, il poursuit un travail d'expert et de conseiller dans le domaine de la Santé publique, jusqu'à son décès en 2012.

Ce rappel biographique factuel donne clairement le profil qui est le sien : non pas « ami » de l'Algérie, « soutien » durant la lutte de libération, mais Algérien, engagé comme tel non seulement contre le colonialisme mais porteur « *d'un projet d'intégration à une nation, à une citoyenneté à bâtir et à un pays à*



Séance de dédicace *Le Choix de l'Algérie*



*reconstruire* » [Rachid Khetab, Frères et compagnons, Dictionnaire biographique d'Algériens d'origine européenne et juive et la guerre de libération (1954-1962), Boudouaou, Dar Khettab, 2012]. Pierre, mon frère aîné, est décédé

il y a déjà neuf années, le 5 octobre 2012. Une de ses boutades, comme il aimait bien en faire, était de dire que né l'année du Centenaire de l'Algérie française, il mourrait l'année des 50 ans de l'Indépendance de l'Algérie. Boutade qui en dit long sur ce que je voudrais souligner aujourd'hui : le caractère

exceptionnel de son engagement dans ce monde colonial et son implication comme pleinement Algérien. En effet pour ceux qu'on a nommés les Français d'Algérie, on a l'habitude de dire, pour excuser ou au contraire célébrer leur position, qu'il était « normal » qu'ils ne prennent pas position pour l'indépendance, comme il était « normal » qu'ils parlent d'Arabes et non d'Algériens, comme il était « normal » qu'ils soient au pire en opposition au mieux en retrait face à l'exigence de liberté et de dignité de leur pays ou du moins de ce pays qu'ils affirmaient leur. On l'a tant affirmé pour excuser Camus de son non-engagement avec les Algériens en lutte pour leur indépendance. Olivier, le fils de Frantz Fanon, lui-même,

ami de Pierre Chaulet, en lui rendant hommage, a estimé que nous devons « continuer à nous interroger sur la passion qui animait cet homme exceptionnel [...] Pierre et tant d'autres étaient nourris par le seul idéal, l'Homme, l'Homme, rien que l'Homme » ; et il a conclu : « Oui, Pierre et Claudine sont Algériens, naturellement Algériens et il n'est pas besoin de le préciser aujourd'hui ». Ils ont partagé le souhait, exprimé par Fanon dans l'introduction à *L'An V de la révolution algérienne, en 1959, d'une Algérie ouverte à tous, propice à tous les génies*. »

Ensemble, Pierre et Claudine Chaulet ont coécrit et édité un ouvrage, *Le choix de l'Algérie, deux voix, une mémoire* (éditions Barzakh, Alger, 2012). Celui-ci aide à comprendre et, pour beaucoup, à découvrir une réalité qui a existé et qui, si elle n'est plus très visible aujourd'hui, fait partie intégrante de l'Histoire de

l'Algérie et de son présent puisque l'Histoire ne parle pas seulement du passé mais, à partir du passé, du présent et de l'avenir. C'est Abdelhafid Hamdi-Cherif qui a précisé, à juste titre, à propos de ce livre : « *Au-delà du témoignage et de quelques anecdotes qui me laissent le souvenir de quelqu'un d'intransigeant et aux convictions extrêmement fortes, je voudrais insister sur un aspect par lequel l'exemple de Pierre est emblématique d'une Algérie malheureusement en train de disparaître, en raison d'une sorte de rétrécissement de la conscience nationale qui réduit l'appartenance à ce pays à une unicité terriblement pauvre. Souvent lorsqu'on évoque Pierre, ou quelques autres, on se croit obligé de préciser "Algériens comme les autres" ; ce rappel, voire cette insistance révèle un non-dit : c'est que pour être algérien, il faut être arabe et musulman. C'est cette vision communautaire et communautariste, ethnoculturelle sinon religieuse, que la vie et l'engagement de Pierre battent en brèche : oui, on peut être algérien, plus algérien que beaucoup d'autres d'ailleurs puisqu'on a accepté de donner sa vie à ce pays, tout en n'étant ni arabe ni musulman. Et c'est cette richesse et cette diversité que Pierre nous laisse en héritage et en défi. Et pour cela, il ne faut pas que sa mort soit sa disparition.* »

Aller à la rencontre de Pierre Chaulet, c'est bien reconnaître le caractère exceptionnel



Pierre et Claudine Chaulet chez l'éditeur Barzakh (Alger)

de sa position dans l'Algérie coloniale mais c'est aussi se convaincre que des minorités en rupture par rapport à la voix/voie dominante sont porteuses d'une ouverture d'avenir ; ce qui fait le caractère original de ses positions, c'est que justement, il y avait un choix pour cet Européen, au-delà même



Pierre Chaulet aux obsèques de Frantz Fanon en décembre 1961

de la lutte, de prendre une autre trajectoire, choix que n'avait pas à faire la majorité des Algériens : pleinement Algérien et pourtant différent. C'est justement le reproche que Jacques Derrida fait à Pierre Nora pour son ouvrage en 1961, *Les Français d'Algérie* [« Lettre à Pierre Nora » de 1961, publiée pour la première fois dans Pierre Nora, *Les Français d'Algérie* – édition revue et augmentée, Paris, Christian Bourgeois éditeur, 2012] : avoir laissé de côté ces « Français d'Algérie » hors-norme : « Mais leur seule existence, [...] leur simple existence renvoie, à l'intérieur du type nommé « Français d'Algérie » et à l'intérieur du milieu Français d'Algérie à des possibilités que tu passes totalement sous silence. » Jacques Derrida se refuse à considérer ces Français d'Algérie, quel que soit leur nombre, « comme de simples aberrations à partir

d'un « type normal ». *« Il faut les expliquer aussi par autre chose que la fantaisie ou le romantisme, ou même la lucidité courageuse d'individus en rupture de communauté. Par d'autres ressources psychologiques et sociologiques du milieu des Français d'Algérie, par d'autres conditions objectives de l'économie et de la politique que celles auxquelles tu te réfères. Je crois que ce serait très difficile, mais passionnant. Cela reste en tout cas à faire. »*

Pierre Chaulet a été accompagné, tout au long de son parcours, par son épouse, Claudine Guillot née en 1931 à Longeau en France. Ils se sont rencontrés en décembre 1954 et elle s'engage, avec Pierre, dans l'action clandestine. Sociologue et universitaire, un hommage lui a été rendu le 19 mai 2011 à l'Université d'Alger, édité chez Barzakh sous le titre, *La*

*Conquête de la citoyenneté.* Pierre a témoigné alors de ce compagnonnage : « Ce que Claudine m'a appris, dans la pratique et la vie quotidienne de notre couple, c'est la parité... Une parité réelle, absolue, et une complicité partagée, dans le respect absolu de la personnalité de l'autre, de ses choix, de ses activités. Une parité évidente dans le partage des risques au cours de la guerre de libération, une parité déséquilibrée lors de mon passage en prison alors qu'elle affrontait seule les risques extérieurs, mais une parité retrouvée lors de notre exil tunisien.[...] La parité vécue dans la famille permet de sortir du système patriarcal et apprend aux enfants à considérer l'égalité et la liberté des deux sexes comme

normales».

À la fin du *Choix de l'Algérie*, figure en annexe un document très intéressant signé par Pierre Chaulet, « *La question de la population coloniale, 1943-1962* », qui se conclut ainsi :

« Cinquante ans après – *L'Histoire a tranché. La population coloniale n'existe plus en tant qu'entité humaine et politique : elle n'a pas résisté à la suppression de l'ordre colonial. Il reste quelques Algériens comme nous. Il reste surtout à poursuivre une réflexion politique sur la nation et les conditions d'intégration des « alluvions de l'histoire »* hétérogènes dans une nation moderne et dans différentes situations historiques ». Je souligne ce mot d'alluvions, pris dans le sens positif d'un enrichissement du sol où elles se trouvent.

Akram Belkaïd écrivait dès le 5 octobre 2012, dans sa chronique hebdomadaire : « *l'Algérie a perdu un Grand Homme. Il faut espérer que l'hommage qui lui sera rendu dans les prochains jours sera à la hauteur de son parcours.* »



Pierre Chaulet avec Farhat Abbas

On peut dire qu'il le fut ! *Le Soir d'Algérie* titrera son reportage des obsèques : « *Des obsèques à la hauteur du patriote* ». On peut rappeler quelques articles : dans *El Watan*, Salima Tlemçani écrit : « *Le dernier hommage au fils de l'Algérie* ». Wassila Benhamed dans *El Moudjahid*, « *L'adieu au digne fils de l'Algérie* ». Hafida Ameyar dans *Liberté*, « *Un grand patriote s'en va* » et un lecteur commente en utilisant l'expression, « *Pierre Chaulet le Moudjahid des Moudjahidine* ». Mohamed Harbi déclare à l'AFP que c'était un héros, qualifiant ce que K. Selim reprend pour *Le Quotidien d'Oran*. D'Alger, Amine Kadi écrit pour *La Croix*, « *Un pont entre "deux communautés"* ». Badr Eddine Mili, titre son hommage, dans *Le Soir d'Algérie*, « *Pierre Chaulet, notre frère* ». *Algérie News* en première, annonce : « *Messe funèbre pour Pierre Chaulet – Psaumes et Youyous* ». Dans *El Watan*, signé Mohand Aziri, « *Une vie au service de l'Algérie* ». Ahmed

Halfaoui, dans *Les Débats*, choisit « *Pierre Chaulet, l'Algérien* », ce qui lui permet de mettre en exergue le difficile « droit à la différence » dans l'Algérie indépendante et d'opposer Pierre Chaulet à Albert Camus dans les choix faits par l'un et par l'autre : « *Passant pour "traître", risquant sa vie, Pierre Chaulet a bravé l'injustice. Les camusiens auraient dû l'interroger à ce sujet et lui demander, par la même occasion, comment il a fait pour ne pas choisir « sa mère » [...] À l'indépendance Chaulet a rejoint un autre combat, celui de la construction d'un pays exsangue.* » On peut simplement dire que Pierre n'avait pas à choisir entre sa mère et la justice puisque sa mère partageait les mêmes convictions de justice et d'égalité que son fils. Mais si sa « mère » était l'Algérie coloniale, alors, oui, il n'eût aucune hésitation quant à son choix.

\*Jacques Derida ■